

**97. Interpellation déposée par Madame Tahar relative à la pénurie de place dans les écoles fondamentales.
Interpellatie ingediend door Mevrouw Tahar betreffende het gebrek aan plaats in de basisscholen.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar pour la lecture de son interpellation.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président.

Si vous le permettez, je vais juste faire une petite remarque avant mon interpellation. Je trouve qu'on prend parfois de mauvaises habitudes de dire que l'incident est clos, je sais que c'est une expression et qu'on le fait souvent...

M. le Président :

C'est l'expression officielle utilisée systématiquement lorsque Monsieur Moureaux était Bourgmestre de cette Commune.

Mme Tahar :

Monsieur le Président, ne m'interrompez pas, je ne vous ai pas interrompu ! Ici parfois j'ai l'impression qu'on vous dérange quand on vous interpelle, quand on vous pose des questions. On est là pour faire notre travail, on est payé pour ça.

M. le Président :

Vous permettez quand même que je vous réponde.

Je sais que le terme peut prêter à confusion, mais il semble que ce soit le terme officiel et donc « incident » ne doit pas être compris comme une agression. Je vous redonne la parole pour votre interpellation.

Mme Tahar :

Mon interpellation concerne la pénurie de places dans les écoles fondamentales.

Le 1 septembre 2014! Une date qui signe la rentrée scolaire pour les enfants en âge de scolarisation. Sauf que tous les enfants n'ont pas eu la chance d'emprunter le chemin de l'école faute de places dans les établissements scolaires. Faut-il rappeler que ce sont principalement les plus défavorisés qui paient le manque de place dans les écoles? D'aucuns attendent impatiemment qu'on les appelle tandis que d'autres désespèrent de rester sur le carreau. La faute à qui? Au boom démographique, me diriez-vous? Ou encore à l'absence d'anticipation des autorités politiques?

Des mesures ont certes été adoptées afin de construire de nouvelles infrastructures et d'augmenter la capacité d'accueil notamment au travers de pavillons modulaires mais celles-ci demeurent insuffisantes. Et quand bien même les enfants seraient inscrits en maternelle ou en primaire, ils se retrouvent dans la plupart du temps entassés dans des locaux étroits, mettant à mal les conditions optimales d'apprentissage.

Si tous approuvent la création de places supplémentaires dans les écoles, celles-ci ne pourraient se faire au détriment de la qualité de l'enseignement. La question du manque de place doit dès lors être abordée et traitée dans sa globalité. Elle doit également tenir compte de la polarisation sociale de nos écoles. Nous devons impérativement repenser notre système éducatif qui demeure l'un des plus inégalitaires d'Europe, afin qu'il soit accessible à tous sans distinction aucune.

S'agissant des écoles communales à Molenbeek-Saint-Jean, pourriez-vous nous dresser un état des lieux pour chacune des écoles: nombre d'enfants dont l'inscription est effective et nombre d'enfants sur liste d'attente? La centralisation des inscriptions est-elle fonctionnelle? Quel est le nombre d'élèves par classe et par école? Quelles mesures alternatives avez-vous prises pour les familles dont les enfants n'ont pu être inscrits? De façon générale, comment entendez-vous mener votre politique sur l'enseignement à Molenbeek pour les quatre prochaines années?

Je vous remercie pour vos réponses.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Mon intervention sera courte.

La question de la pénurie des places, c'est très important. Mais moi, la question fondamentale c'est la question de la qualité de notre enseignement. Il faudrait essayer de développer une excellence de notre enseignement. De nombreuses enquêtes montrent effectivement que notre enseignement est profondément inégalitaire, le plus inégalitaire d'Europe comme le disait Madame Tahar. Une enquête de l'ULB a montré il n'y a pas longtemps que la qualité de notre enseignement est liée aux zones géographiques. Sans pointer du doigt notre Commune, je dois dire que d'après le comportement des parents, on s'inscrit dans nos écoles par défaut, parce qu'on ne trouve pas de place dans d'autres Communes où on estime que la qualité de l'enseignement est meilleure. Alors qu'est-ce qu'on envisage vraiment pour améliorer cette qualité ? Il ne s'agit pas seulement de place, mais aussi de qualité de nos établissements scolaires ! Le fondamental est excessivement important dans la suite des apprentissages scolaires pour nos enfants. C'est une question fondamentale. Est-ce que vous y mettez vraiment une priorité ? Tout dépend de vos choix politiques, mais c'est fondamental, comme son nom l'indique, il faudrait vraiment y mettre tous les moyens. Voilà tout ce que je voulais dire.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je vous rappelle que dans votre déclaration de politique communale, on a parlé d'un cadastre de places. À différentes reprises, j'ai essayé d'avoir des chiffres concrets du nombre de places prévues, planifiées pour les cinq à dix années à venir, et les prévisions exactes quant au nombre exact d'enfants en âge de scolarité et les prévisions pour la

Commune. Jusqu'à maintenant, j'ai l'impression que la Commune n'a pas une vue d'ensemble. J'ai reçu des chiffres pour les écoles francophones avec un planning, je pense que j'ai reçu aussi les chiffres du côté néerlandophone, mais je voudrais savoir combien de places seront nécessaires pour l'ensemble de Molenbeek-Saint-Jean, combien d'enfants on aura dans cinq ans, dans dix ans, combien de places sont prévues dans l'enseignement communal mais aussi dans les écoles libres et donc quel est la stratégie de la Commune, est-ce que la Commune a de l'ambition pour augmenter le nombre de places disponibles par enfant molenbeekoïse ? Parce qu'en fait, on est en dessous de la capacité, il y a beaucoup plus d'enfants molenbeekoïse que de nombre de places disponibles, dans le fondamental en tout cas. Donc j'aimerais bien entendre de la Commune une vision claire et stratégique sur quelques années, parce que j'ai l'impression que pour l'instant, on n'a pas pu donner cela.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Comme vous l'avez souligné dans vos interpellations, ce boom démographique, qui n'est pas une science exacte, impose des efforts importants pour garantir au plus grand nombre d'enfants l'accès à des infrastructures scolaires, et plus largement à un enseignement de qualité. On ne peut pas déterminer avec précision quelle est l'évolution de notre population en âge d'aller à l'école, mais on estime qu'il y aurait besoin de 5.000 places supplémentaires pour la rentrée 2020-2021. Ce sont les statistiques de l'Agence de Développement Territorial, mais comme je l'ai précisé, ce n'est pas une science exacte et donc on ne peut pas déterminer le chiffre avec précision et d'ailleurs on voit que les autorités n'ont pas pu déterminer ce chiffre, puisque quel que soit le pouvoir organisateur, il se trouve confronté à ces difficultés d'ouvrir des classes. Mais je vous rappellerai quand même que ce sont essentiellement les Communautés qui sont responsables de l'enseignement et les pouvoirs organisateurs communaux participent évidemment au développement de la scolarité, et on la prend comme une obligation et on maintient notre engagement. Mais ce n'est pas nous qui détenons les cordons de la bourse ou la baguette magique pour faire sortir des pavillons scolaires à l'instar d'autres pouvoirs qui ont certainement plus de possibilités que notre Commune.

Quoi qu'il en soit, la Commune de Molenbeek-Saint-Jean a la volonté de créer 1900 places ici la rentrée 2022 et ce avec le soutien de la Communauté française et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté flamande. La création de ces nouvelles places passe par la rénovation de nos écoles, par l'extension, par la construction en dur et par des installations modulaires. Cette ambition s'inscrit également dans une programmation qui est en cours et dans le cadre des différents appels à projets qui sont initiés par les pouvoirs subsidiaires. La Commune répond à tous les appels qui sont développés tant par la Communauté flamande que par la Communauté française pour pouvoir répondre à ce besoin. Notre défi sera de gérer au mieux l'encadrement pédagogique en augmentant la capacité d'accueil et de garantir une offre qui soit évidemment quantitative et qualitative.

Pour la rentrée 2014-2015, nous avons pu concrétiser la création de plus de 120 places. Ainsi à l'école huit et neuf, nous avons créé une classe supplémentaire suite au réaménagement de locaux. À l'école 14, nous avons également créé plusieurs classes supplémentaires et nous faisons en sorte d'ouvrir de nouvelles classes en fonction de l'augmentation de la population. Nous avons également créé une classe d'accueil et une classe maternelle à l'école 18 et 19. Si vous voulez toutes les précisions, les voici : création d'une première primaire, d'une troisième primaire et d'une quatrième supplémentaire à

l'école 14. Création d'une classe d'accueil et d'une classe de maternelle dans les locaux existants à l'école 18 et 19 et création d'une cinquième primaire suite un réaménagement des locaux à l'école Marcoux.

Pour la suite, la programmation se décline comme suit : il y aura à l'école un la création de six classes maternelles. C'est un cofinancement qui se fera avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Centre Régional d'Aide aux communes. Nous prévoyons 150 places. La rentrée est estimée pour 2018. Nous prévoyons également une extension à l'école 13, avec la création de huit classes supplémentaires pour accueillir 150 enfants. À l'école 14, nous prévoyons également une occupation progressive de 16 locaux pavillonnaires supplémentaires. À l'école 17, nous prévoyons douze classes qui correspondent à 240 places supplémentaires avec un cofinancement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Centre Régional d'Aide aux Communes pour 2017-2018. Enfin, à l'école 18, nous prévoyons l'extension et la rénovation qui permettra la création de 10 à 15 places supplémentaires pour 2018.

Vous voyez que les projets sont nombreux et l'année prochaine, en 2015, nous ouvrirons une nouvelle école qui est l'école de la rue de Bonne, qui accueillera également 450 enfants. Nous avons acheté un terrain rue Ullens pour y construire également une école et il y a également des opportunités qui pourront se présenter dans le futur parce que nous remplissons nos devoirs en tant que pouvoir organisateur communal, mais il y a d'autres pouvoirs organisateurs se sont intéressés à développer des places et des extensions pour de nouvelles écoles sur le territoire de la Commune. Je pense que nous vivons une époque où il faut nécessairement une collaboration entre les différents pouvoirs organisateurs pour répondre à la demande.

En marge de ces projections, il y a évidemment un programme de travaux et de rénovation qui est prévue afin d'améliorer les bâtiments scolaires. On en a d'ailleurs parlé à l'occasion de notre conseil communal et donc on peut considérer que ce Collège comme le précédent d'ailleurs n'a pas fait preuve d'absence d'anticipation. Au contraire, nous sommes particulièrement proactifs en nous inscrivant de manière volontariste dans les différents appels à projets, mais aussi en amplifiant ceux-ci par des initiatives propres, par des réaménagements, des réaffectations de locaux et ce, sur fonds propres. Nous avons fait ça avec le budget communal, sans intervention de subsides. Derrière ces chiffres, il y a des réalités humaines et donc nous créons ces places et nous essayons de trouver des solutions pour ces enfants et pour leur famille.

En ce qui concerne l'inscription, il y a différentes phases. Les écoles peuvent recevoir des inscriptions, mais nous avons un call center qui regroupe toutes les inscriptions et qui veille à ce qu'il n'y ait pas de doublons. Parce qu'on constate souvent au cours de l'année que les parents vont inscrire leurs enfants dans plusieurs écoles, parce qu'ils veulent s'assurer d'avoir une place. Donc, il y a parfois une bulle qui se créait, à savoir qu'on aurait un chiffre très élevé d'enfants qui n'auraient pas de place et puis on constate que finalement il y a eu des inscriptions multiples. À travers le call center, nous voulons justement éviter ces inscriptions multiples et pouvoir directement orienter les parents auprès des écoles où il y a encore des places pour accueillir leurs enfants. Pour les écoles maternelles, je peux vous dire que tous les enfants, presque tous les enfants sont inscrits. Ce qu'il leur est parfois demandé, c'est d'attendre avant de pouvoir mettre leur enfant à l'école maternelle. Vous savez qu'on a d'abord la classe d'accueil et donc la rentrée scolaire dans une classe d'accueil en maternelle ne se fait pas nécessairement le 1^{er} septembre. Je pense que les choses se passent fort bien, mais je ne peux pas vous donner aujourd'hui une estimation définitive par ce qu'au niveau de la Communauté française, la comptabilisation des enfants dans les écoles se fait au 30 septembre. Les chiffres doivent être donnés au 30 septembre et donc je pourrai vous les donner à l'occasion du prochain conseil communal. Aujourd'hui dans le call center, l'Instruction publique n'a pas écho d'enfants qui se trouveraient dans des

situations dramatiques et nous avons, chaque fois que des parents nous en faisaient la demande, nous les avons aussi réorientés vers la Communauté française, vers d'autres pouvoirs organisateurs. Nous avons évidemment essayé de trouver des solutions par rapport à leurs situations et ils ne sont pas revenus vers nous.

Je peux vous dire qu'aujourd'hui on peut considérer que cette rentrée scolaire 2014 s'est faite dans de bonnes conditions. En tout cas, nous ne laissons pas les familles sans réponse et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, la situation est trop grave pour pouvoir se lancer des félicitations, mais la Commune peut considérer qu'elle prend sa part dans les réponses à donner aux différents défis démographiques. Cela vaut pour les écoles, comme cela vaut pour la petite enfance. Dans la période actuelle et les contingences financières que nous connaissons, nous utilisons toutes les ressources possibles pour pouvoir développer des places pour nos enfants. Je rappellerai ça, vous savez quand même, que la Commune ne dispose pas de tous les leviers financiers politiques et institutionnels pour répondre à ce défi. Nous voulons mener notre politique dans une logique de concertation, de coordination et de partage des responsabilités entre les Communes, la Région et les Communautés.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Je vous remercie Madame la Bourgmestre pour votre réponse très complète, même si elle manque de nuances par rapport à des questions précises que je vous ai posées. Je veux bien attendre le 30 septembre et je vous demande qu'on me les envoie par écrit. Je veux bien demander quel était le nombre d'enfants inscrits et quels sont ceux qui sont sur liste d'attente et j'imagine que vous avez des listes d'attente et quels sont ceux surtout qui n'ont pas pu être inscrits. Vous dites que vous avez réorienté, mais j'imagine que vous tenez des statistiques sur ces enfants-là parce qu'à la fois vous dites que presque tous les enfants du maternel ont été inscrits donc ça sous-entend que certains n'ont pas pu être inscrits. Est-ce que ce sont les écoles qui renvoient les parents vers ce call center ? Parce qu'il y a des parents qui aujourd'hui sont complètement perdus, est-ce que c'est systématiquement toutes les écoles qui ont reçu la consigne de renvoyer systématiquement tous les parents vers ce call center ? Sinon, j'attendrai gentiment après le 30 septembre pour avoir les réponses aux questions qui restent encore en suspens.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Donc l'incident s'est déroulé sans incident et on peut le clore.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Comme je le disais précédemment, on va maintenant avoir une séance à huis clos qui va traiter essentiellement de deux points concernant le personnel communal et du personnel dans les écoles. C'est important pour eux puisqu'il s'agit de nominations notamment. Votre majorité n'a plus le quorum, pour la deuxième fois dans le même mois. Je

pense que vous devez poser de sérieuses questions, vous êtes incapables d'assurer le quorum. Pire encore, des membres de votre majorité ont quitté la séance alors que la séance à huis clos n'a pas encore commencé et qu'il y a des points importants pour le personnel communal. En ce qui me concerne, je tiendrai mon engagement, pour le personnel communal, moi, je resterai ici ! Mais je trouve que vous devez vraiment vous poser de sérieuses questions sur votre majorité et sur votre façon de fonctionner, sur votre façon d'organiser vos conseils communaux. Parce que certainement, c'est une des raisons pour lesquelles vous n'arrivez pas à réunir votre majorité qui est déjà très courte à la base.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.